

Il y a une vie après le Parlement

- Cela fait trois mois, jour pour jour, que les électeurs ont rendu leur verdict.
- Alors que les gouvernements régionaux sont en place et que le gouvernement fédéral se forme, d'anciens députés s'interrogent sur leur avenir.
- Que deviennent les mandataires qui n'ont pas été réélus ?

Les ex-élus ne sautent pas sans parachute

A chaque élection, il y a des candidats heureux, contents d'avoir été élus. Et puis des déçus, qui espéraient prolonger leur mandat et ont été recalés. Parce qu'ils n'avaient pas obtenu de leur parti une place en ordre utile sur la liste. Parce que les électeurs les ont boudés. Parce que leur parti a subi une correction. Pour ceux-là, c'est toujours une morsure. Des sentiments mêlés. Et une nouvelle vie professionnelle qu'il faut imaginer.

La décision de l'électeur tombe comme un couperet. Elle est brutale. Mais l'ex-élu ne sombre pas dans l'indigence. Les différents parlements du Royaume prévoient en effet des indemnités de sortie. Lesquelles dépendent de la durée de la carrière parlementaire.

Indemnités

La règle en gros (dans le détail, c'est plutôt compliqué), c'est que le député sortant reçoit 2 mois d'indemnité par année de présence au parlement avec un minimum de 12 mois et un maximum de 4 ans. Si le député est resté moins d'un an, il recevra son indemnité de départ durant un nombre de mois correspondant au nombre de mois passés dans l'assemblée. On notera que ces règles

ont été modifiées à la suite de certains départs fracassants, comme celui de Stefaan De Clerck (CD&V) vers Belgacom fin 2013. Le Parlement a décidé de réduire de moitié le maximum auquel le député sortant aura droit - 24 mois au lieu de 48. Mais ces nouvelles dispositions n'entreront en vigueur que pour les nouveaux députés. Les recalés de l'élection du 25 mai dernier continueront à toujours des indemnités selon l'ancien régime.

L'indemnité de sortie se monte à environ 5 000 euros par mois. Un ancien député, qui a au moins 20 ans de carrière, peut donc recevoir jusqu'à 250 000 euros/nets, qui lui seront versés mensuellement. Le versement sera cependant suspendu si le député sortant retrouve un poste de parlementaire. Ce sera par exemple le cas si Richard Miller, premier suppléant, est appelé à siéger au parlement fédéral pour remplacer Olivier Chastel, pressenti pour être ministre.

A noter que les députés non réélus qui ont un passé parlementaire inférieur à 9 ans peuvent bénéficier du chômage s'ils n'ont pas trouvé un travail au terme de la période couverte par leur indemnité de sortie.

V.R.

La décision de l'électeur tombe comme un couperet. Mais l'ex-élu ne sombre pas dans l'indigence.

Il se lance dans l'édition

Même si son destin parlementaire est suspendu à la formation d'une coalition suédoise incluant évidemment le MR, Richard Miller (1^{er} suppléant d'Olivier Chastel à la Chambre) ne chôme pas. *"Je viens, avec un ami notaire, de réaliser une chose que je voulais faire depuis longtemps. Nous avons créé une maison d'édition installée à Charleroi et qui s'appelle Les éditions du CEP. Il s'agit d'un acronyme. C pour création, E pour Europe et P pour perspective. Je suis devenu un petit entrepreneur wallon"*, explique l'ancien député wallon qui avait décidé en mai dernier de changer d'air.

Sa nouvelle activité a démarré le 4 juin dernier, au lendemain des élections et va très bientôt publier trois ouvrages: *"Le premier est de moi, le deuxième de mon associé, Jean Maurice et le troisième d'un autre ami"*.

Richard Miller est donc dans l'attente. Député durant plusieurs années, son avenir politique dépend donc de la nomination ou non d'Olivier Chastel comme ministre du futur gouvernement fédéral. L'intéressé faisant actuellement partie de la délégation MR qui négocie la mise en place d'une coalition suédoise, on peut s'attendre à revoir Richard Miller dans un rôle de député. *"J'attends et quand mon téléphone sonne, je décroche"*, conclut-il avec humour.

S.Ta.

Expert chez un ministre

Député fédéral sortant pour le PS, Olivier Henry était premier suppléant sur la liste socialiste du Hainaut lors des dernières élections. Vu le renvoi plus que probable du PS dans l'opposition au niveau fédéral, il ne devrait pas siéger tout de suite à la Chambre. Il faudrait pour cela qu'Elio Di Rupo ou un autre élu socialiste décide de quitter l'assemblée fédérale.

Olivier Henry ne reste cependant pas inactif. Il est toujours président du CPAS de Fleurus (région de Charleroi) et échevin de la culture. *"Je suis dans la politique depuis presque vingt ans, j'ai effectivement été député mais j'ai aussi travaillé dans des cabinets ministériels, j'ai donc proposé mon expertise budgétaire et politique au nouveau ministre wallon du budget, Christophe Lacroix"*, explique Olivier Henry. Une mission temporaire mais *"si mon travail plaît au ministre, il est possible que l'expérience se prolonge, mais là nous sommes déjà très loin"*.

Il s'implique aussi davantage au sein de la Fédération de Charleroi et au sein de son USC locale dans le but de *"déjà"* préparer les élections communales de 2018. Manifestement, si Olivier Henry a déjà connu l'ombre et la lumière, un petit retour dans l'ombre n'est pas forcément fait pour lui déplaire.

S.Ta.

Il fait du néerlandais

Ancien député wallon sous les couleurs du CDH, Michel de Lamotte, était premier suppléant à la Chambre des représentants. L'éventualité de plus en plus forte de voir le CDH dans l'opposition à ce niveau de pouvoir empêchera sans doute le Liégeois de siéger dans les travées du Parlement fédéral en lieu et place de Melchior Wathelet qui reste, pour l'heure, vice-premier ministre en affaires courantes et qui devrait siéger à la Chambre lorsqu'un nouveau gouvernement sera formé. Mais qui sait ?

D'ailleurs, dans la perspective de, peut-être, siéger à Bruxelles, Michel de Lamotte occupe son temps de manière constructive *"Je me suis remis au néerlandais, via, par exemple, le site wallangues. Il n'est jamais trop tard pour s'y remettre et si je devais accéder à la Chambre le néerlandais me sera plus utile qu'au Parlement wallon"*.

Conseiller communal à Liège et chef du groupe CDH, il a également repris pied plus intensément au niveau local. *"Je me suis réinvesti dans les ASBL liées à mon mandat communal"*, explique-t-il. Michel de Lamotte siège en effet au sein de plusieurs structures paracomunales. Il dispose encore de 11 mandats dont 3 rémunérés.

S.Ta.

Elle postule auprès d'ONG

Juliette Boulet n'a pas passé le cap des élections. Placée en deuxième position sur la liste Ecolo pour la Chambre, elle est l'une des nombreuses victimes du tsunami électoral qui a frappé son parti il y a 3 mois jour pour jour.

Dans un premier temps, l'ancienne

députée fédérale s'est dit qu'elle s'occuperait de son jeune fils, un an, qu'elle n'a pas assez vu au cours des 6 mois de campagne électorale. *"Des gens m'ont même dit que je devais profiter de cette période pour respirer, confie-t-elle. Mais cela ne me convient pas. J'ai besoin de bouger, de travailler."*

Juliette Boulet est bien décidée à retrouver du travail sans attendre la fin du versement de son indemnité de sortie - d'une durée de 14 mois. Elle postule pour le moment à une fonction dans deux ONG à vocation internationale. Elle suivra d'ailleurs,

pour mettre toutes ses chances de son côté, un cours d'anglais dès le mois de septembre. *"Durant mon mandat à la Chambre, j'ai rencontré beaucoup d'associations de la société civile. Je me suis rendu compte que ces gens sont porteurs de valeurs que je veux encore défendre."*

Juliette Boulet ne tourne pas complètement le dos à la politique. Elle garde un pied dans Ecolo. Mais pour elle, sa non-réélection est un signal, une opportunité pour *"aller voir ailleurs"*.

V.R.

Il aide Ecolo à rebondir

Il s'apprête à chercher

Dernier chef du groupe Ecolo au Parlement wallon, tête de liste de son parti dans le Hainaut, Manu Disabato a connu le même sort que sa compagne, Juliette Boulet, et que pas mal de ses collègues écologistes: sa non-réélection. Le Borain a cependant déjà retrouvé du travail. C'est au sein de son propre parti qu'il rebondit. Manu Disabato a en effet postulé auprès des instances d'Ecolo à la fin juillet à l'un des postes de permanent que le parti pouvait encore financer – pour rappel, Ecolo a dû réduire de moitié son personnel à cause de la diminution drastique de sa dotation publique. *“Tout est allé très vite, explique-t-il. Nous avons eu 3 ou 4 jours pour postuler.”*

L'ancien député wallon va précisément travailler au processus de renaissance initié pour ramener Ecolo à un niveau électoral plus conforme à son ambition. Il doit en particulier voir comment mieux intégrer le niveau local dans le fonctionnement du parti. *“Nous avons constaté que c'est là où nous avons des bourgmestres ou des échevins que nous résistons électoralement le mieux. Nous devons donc mieux nous développer sur le terrain local. Ma mission, c'est de voir comment.”*

Il a signé un contrat à durée indéterminée. Mais Ecolo ne le payera qu'à partir du moment où le Parlement wallon cessera de lui verser son indemnité de sortie, dans douze mois.

V.R.

Il est le président sortant du Parlement wallon. Patrick Dupriez n'est cependant pas réélu. Tête de liste dans la petite circonscription de Dinant-Philippeville où le gain d'un siège est une belle performance, il paye le recul sévère de son parti Ecolo. Une situation qui l'a poussé à l'introspection.

“Je ne voulais pas prendre une décision précipitée, explique-t-il. J'ai beaucoup donné sous la précédente législature. Cela méritait bien un peu de repos. Nous ne disposons pas souvent, au cours d'une vie, de moments charnières où l'on peut revenir à l'essentiel, où l'on peut prendre le temps de sonder nos envies, les soifs qui nous animent avant de repartir. J'étais là-dedans. Et je suis toujours un peu là-dedans. J'ai aussi eu l'occasion de profiter de mes enfants, de ma famille. Mais maintenant, je vais me mettre sérieusement à la recherche d'un emploi. Il faut bien faire bouillir la marmite.”

Patrick Dupriez n'a pas encore de pistes bien précises. *“Tout est ouvert, avance-t-il. Je vais voir ce qui peut se dégager à l'horizon.”* Il n'a pas postulé à un des postes ouverts au parti pour *“permettre à ceux qui étaient en place de postuler”*. Il n'a d'ailleurs postulé nulle part. Restera-t-il dans le monde politique? C'est possible. *“Je vais en tout cas réfléchir à une manière de rester engagé, de contribuer positivement au bien-être de la société.”*

V.R.